PROJET RÉFÉRENT

Réalisation du schéma des mobilités actives de la Communauté de Communes Terres de Confluences (Tarn-et-Garonne)

OBJET DE L'OPÉRATION

Située à la confluence du Tarn et de la Garonne, autour de deux villes moyennes attractives que sont Castelsarrasin et Moissac et au carrefour de voies de communication telles que le Canal des deux mers, l'autoroute A62, le chemin de fer de Toulouse – Bordeaux, la Communauté de Commune Terres de Confluences souhaitait développer la pratique du vélo et améliorer l'usage de la marche. L'enjeu était d'établir un schéma des mobilités actives afin d'améliorer les déplacements quotidiens des habitants et favoriser le tourisme.
Comment améliorer les mobilités sur ce territoire traversé par le canal latéral à la Garonne ? Quels diagnostics pour la pratique du vélo et de la marche ? Quel schéma adopter pour rattacher les transports alternatifs à la voiture autour du canal ? Tels étaient les enjeux à relever.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Isolement, précarité économique, absence de transports collectifs, faible accès à la voiture, beaucoup d'habitants avaient des difficultés pour de déplacer.
Parallèlement,une grande partie des pôles générateurs de déplacements (quartiers excentrés, hameaux, bourgs, établissements scolaires, centres commerciaux, gares…) n'étaient pas rattachés au canal latéral à la Garonne.
Or, cet axe structure le territoire. Il était essentiel de définir un diagnostic, dégager des solutions et proposer des actions.

LA RÉPONSE DU CEREMA

CONTACT

✉
relation-clients-nouvelleaquitaine@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Vélo, marche, accessibilité
- Stratégies, résilience et projets de transition

Le Cerema a débuté par un diagnostic pour décrire et analyser les pratiques sur le territoire, et recenser les aménagements en faveur des cyclistes et des piétons, les dysfonctionnements et les discontinuités du réseau.
Pour le vélo et la marche, le Cerema a suggéré des actions d'amélioration du réseau cyclable, ponctuelles, ou d'aménagements existants, comme, favoriser les alternatives cyclables plus directes et plus sécurisées, mener des actions sur le stationnement de la voiture et du vélo, repenser la hiérarchisation du réseau de voirie en agglomération, améliorer le jalonnement, valoriser l'apaisement des vitesses, renforcer la sécurisation des traversées et des cheminements pour les piétons, porter des actions de communication autour de la marche et du vélo.
Fondé sur le diagnostic, le Cerema a bâti un schéma des mobilités actives avec 6 propositions d'actions stratégiques :

- relier les divers quartiers isolés de Moissac et de Castelsarrasin à leur centre-ville ;
- développer les petits aménagements ponctuels permis par le Plan d'Actions pour les Mobilités Actives comme par exemple, le sas vélo (zone avancée réservée aux cyclistes), le double-sens cyclable, le céder-le-passage cycliste au feu ;
- mettre en œuvre une politique de stationnement vélo ;
- apaiser les traversées de bourgs ;
- sécuriser les cheminements et les traversées pour les piétons ;
- communiquer, éduquer et sensibiliser aux mobilités actives.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Communauté de Communes Terres des Confluences *(anciennement CC Terres de Confluences, l'EPCI étant passée de 6 à 22 communes début 2017)*
636 rue des Confluences BP 50046 - 82102 Castelsarrasin Cedex
Contact : l.boffa@terresdesconfluences.fr
Responsable Pôle Aménagement, Communauté de Communes Terres des Confluences

LE CALENDRIER

Étude réalisée entre janvier 2017 et septembre 2018 (Étude non divulguable)

LE MONTANT

12 K€

PARTENAIRES

Communauté de Communes Terres des Confluences

PILOTE DU PROJET

Cerema Sud-Ouest - Département Transports, Infrastructures, Sécurité et Partage de la Voirie
Groupe Sécurité et Partage de la Voirie
Pierre Ouallet – Chargé de mission en mobilités actives
Carine Flahaut – Chargée d'études en mobilités actives, correspondante piéton